Financement du Canada pour la lutte contre les changements climatiques pour promouvoir le développement durable

Une évaluation de 2013 à 2015

Kathleen Clark, USC Canada

Canadian Coalition on Climate Change & Development

NOVEMBRE 2017

UN RAPPORT DE :

CANADIAN FEED THE CHILDREN
Canadian Foodgrains Bank — A Christian Response to Hunger
CANRac — Climate Action Network Canada | Réseau Action Climat
care
CCIC | CCCI
Co-operative Development Foundation of Canada — Since 1947
CUSO International
FARM RADIO INTERNATIONAL
Mennonite Central Committee
OXFAM Canada
PLAN INTERNATIONAL
REAP-CANADA
SOCODEVI
USC CANADA — How we grow our food matters | Cultiver pour l'avenir
World Vision

Introduction

Depuis la création de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1992, le Canada et d'autres pays industrialisés ont convenu d'aider les pays en développement à faire face aux coûts du changement climatique. Ces investissements sont essentiels car les pays en développement absorbent déjà jusqu'à 80 % des coûts du changement climatique en raison de l'insécurité alimentaire, la migration, les pertes et les dommages.[1]

Dans les années 2010-2012, le Canada a fourni 1,4 milliard de dollars[2] pour le financement de l'action climatique, dont 1,2 milliard de dollars ont fait partie d'un programme que l'on appelait « le financement accéléré ».[3] Selon l'Accord de Copenhague, les pays donateurs se sont tenus à mobiliser 30 milliards de dollars américains en financement accéléré. Il s'agissait de lancer la mobilisation des 100 milliards de dollars américains promis par an d'ici 2020 pour les pays en développement afin de les aider à atténuer et à s'adapter aux changements climatiques.

Une autre contribution importante du Canada pour le financement de la lutte contre les changements climatiques a été annoncée avant la Conférence de Paris sur le climat en 2015. Le premier ministre Justin Trudeau a alors annoncé que le Canada verserait 2,65 milliards de dollars sur cinq ans *« afin de soutenir les efforts et les mesures entrepris par les pays les plus pauvres et les plus vulnérables pour s'adapter aux effets nuisibles des changements climatiques »*.[4]

Mais que s'est-il réellement passé entre ces deux engagements majeurs? La Coalition canadienne sur le climat et le développement (C4D) a commandé une évaluation indépendante sur le financement du Canada pour la lutte contre les changements climatiques de 2013 à 2015.[5] Les principales conclusions de ce rapport sont résumées ci-dessous. On trouvera également des recommandations sur la manière dont le décaissement des 2,65 milliards de dollars, ainsi que les contributions futures au titre du financement pour la lutte contre les changements climatiques devraient être livrés afin d'atteindre réellement les plus pauvres et les plus vulnérables.

Yihenew Demessie se promène près d'un canal de drainage d'eau construit par des ouvriers dans le bassin versant de Berbenz en Éthiopie. La dégradation des terres causée par l'érosion a gravement affecté et réduit la qualité et la quantité de terres agricoles et de pâturages dans cette zone, cumulant en une pénurie chronique de nourriture pour les ménages. (Matthew Sawatzky, MCC)

FINANCEMENT DU CANADA POUR LE CLIMAT PENDANT LA PÉRIODE 2013-2015

Un résumé des conclusions[6]

Le financement pour la lutte contre les changements climatiques du Canada pour la période 2013-2015 a été évalué en fonction des obligations des pays développés en matière de financement pour le climat, ainsi que des recommandations clés de la société civile :

- Les pays fournissent leur juste part du financement total pour le climat.
- Les fonds pour l'adaptation doivent être octroyés sous forme de subventions et non de prêts.
- Un partage 50/50 réparti entre le financement pour l'adaptation et pour l'atténuation.
- Les fonds pour le financement de la lutte contre les changements climatiques doivent être additionnels aux fonds déjà existants.
- Les fonds seront octroyés, en priorité, pour appuyer les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

Voici un résumé des principales conclusions de cette évaluation.

Le financement du Canada pour la lutte contre les changements climatiques a diminué de 71 % entre 2010-2012 et 2013-2015

Pendant les années 2013-2015, le Canada a fourni 405 millions de dollars en financement pour la lutte contre les changements climatiques. Il s'agit d'une baisse de 71 % par rapport aux années 2010-2012, pendant lesquelles le Canada a fourni 1,4 milliard de dollars.[7]

Au cours des 10 dernières années, le financement du Canada pour la lutte aux changements climatiques semble entièrement lié aux objectifs internationaux. En l'absence d'un moteur externe, comme le programme de financement accéléré, les décaissements du Canada pour le financement pour la lutte aux changements climatiques diminuent. Quand il n'y a pas de cible, il y a peu de financement.

Le Canada est loin d'atteindre sa juste part du financement pour la lutte aux changements climatiques

Lorsqu'elle est mesurée par le Revenu National Brut (RNB) et en fonction des autres bailleurs impliqués dans le financement pour le climat, la juste part du Canada revient à 3,9 % du financement total des pays donateurs.[8] En fonction de sa juste part, le Canada devrait fournir 3,9 milliards de dollars américains en financement pour la lutte aux changements climatiques, ce qui comprend 1,5 milliards de dollars américains (1,8 milliards de dollars canadiens) en fonds publics chaque année, d'ici 2020.

Dans les années 2013-2015, le Canada n'a fourni que 0,6% du financement public total pour le climat. Il s'agit d'une baisse par rapport à 2010-2012, lorsque le Canada a contribué à 1,9 % du financement public total pour le climat. Au cours de ces deux périodes, 11 pays sur 23 ont atteint ou dépassé leur juste part.[9]

En 2013-2015, tous les financements du Canada pour le climat ont été octroyés en subventions

En 2013-2015, tout le financement du Canada pour le climat a été fourni sous forme de subventions. C'est une bonne nouvelle, même si un avertissement est nécessaire. Si l'on considère la période 2010-2015, le Canada a fourni 60 % de sa contribution au programme de financement accéléré sous la forme de prêts. Alors que pour la même période de 2010 à 2015, environ la moitié des 24 donateurs ont fourni leur financement pour le climat sous forme de subventions.[10]

Et bien que les chiffres officiels ne soient pas encore disponibles, le gouvernement a annoncé que 68 % des 2,65 milliards de dollars canadiens qui seront octroyés pour le financement de la lutte aux changements climatiques, de 2016 à 2020, seront fournis sous forme de prêts.

Allocations pour l'adaptation et l'atténuation entre 2013 et 2015

L'Accord de Copenhague et l'Accord de Paris, plus récent, préconisaient une répartition équilibrée pour le financement climatique entre l'adaptation et l'atténuation. Au cours de cette période, douze pays ont fourni 50 % ou plus de leur financement climatique à des initiatives visant l'adaptation. Le Canada s'est classé au 16e rang des 24 pays donateurs quant à la proportion de fonds consacrés à l'adaptation. Voici comment une sélection de pays a réalisé la division des fonds entre adaptation et atténuation.

Pays	Adaptation	Atténuation
Corée du Sud	87 %	13 %
Irlande	82 %	18 %
Australie	62 %	38 %
Suède	55 %	45 %
Royaume-Uni	53 %	47 %
Institutions de l'UE	50 %	50 %
Canada	**39 %**	**61 %**
États-Unis	36 %	64 %
France	28 %	72 %
Japon	20 %	80 %

Le financement pour l'adaptation a augmenté, mais sans être égal au financement pour l'atténuation

Il y a eu une augmentation substantielle du pourcentage du financement du Canada pour le climat alloué aux initiatives d'adaptation en 2013-2015, par rapport à la période correspondant au programme de financement accéléré. Au cours de la période 2013-2015, le financement pour l'adaptation a représenté 39 % du financement total du Canada pour le climat, comparativement à 28 % pour la période de 2010 à 2012. L'autre part des fonds a été consacrée aux initiatives visant l'atténuation, au cours de ces mêmes périodes.

Douze pays donateurs ont fourni 50 % ou plus de leur financement de l'action climatique pour des initiatives d'adaptation entre 2013 et 2015.

Le financement du Canada pour l'adaptation dans les pays très vulnérables a diminué

Le financement du Canada pour l'adaptation octroyé aux pays les moins avancés ainsi que les petits États insulaires en développement – incluant certains des pays les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques et qui ont le moins de ressources pour s'y adapter – est passé de 62 % en 2010-2012 à 56 % en 2013-2015.

Si l'on ne considère que le financement du Canada pour l'adaptation en 2013-2015, la plus grande part a été octroyée en Afrique subsaharienne (48 %), une augmentation de 10 % par rapport aux années 2010-2012.

Le financement du Canada pour la lutte aux changements climatiques, pour la période 2013-2015, ne peut être considéré comme nouveau ou supplémentaire à l'APD prévue

Déterminer si le financement du Canada pour la lutte aux changements climatiques était « nouveau » (c'est-à-dire de nouveaux fonds dédiés à la lutte aux changements climatiques) et « supplémentaire » (à l'aide publique au développement) est une tâche délicate. Une approximation comportant des limites pouvant être utilisée pour calculer l'additionnalité des fonds pour le climat est l'utilisation des données du budget supplémentaire des dépenses, où des fonds supplémentaires sont alloués au cours de l'exercice du budget fédéral annuel. Entre 2010 et 2012, des budgets supplémentaires totalisant 1,43 milliard de dollars ont été ajoutés aux budgets originaux de trois ministères pour le financement du Canada pour la lutte aux changements climatiques. Cela pourrait ainsi être considéré comme une additionalité au budget de l'aide publique canadienne au développement. Pour les années 2013-2015 toutefois, ce genre d'exercice n'a pas précédé l'engagement de 2,65 milliards de dollars.

Au cours de l'année précédant le programme de financement accéléré du Canada pour la lutte aux changements climatiques, le Canada n'a versé que 41 millions de dollars en financement pour le climat. On pourrait ainsi dire que depuis, le financement pour le climat est « nouveau ». C'était incontestablement le cas pour les années 2010-2012, mais pas pour les années 2013-2015.

La propriétaire du magasin *Sari-sari*, Merle Yebo, fait son inventaire. Le projet PREMIUM de la Fondation de développement coopératif du Canada (CDF) aide les propriétaires de ces dépanneurs emblématiques dans les régions touchées par le typhon des Philippines à développer des entreprises financièrement viables et rentables et à mieux se préparer aux futures catastrophes météorologiques. (David Shanks, CDF)

Le financement octroyé à la lutte aux changements climatiques provenant du budget de l'APD existant, réduit le financement nécessaire à d'autres besoins de développement.

Lorsqu'il est question de financement pour le climat, le Canada préfère diriger ses fonds dans les organisations multilatérales

Au cours de la période correspondant au programme de financement accéléré du Canada pour la lutte aux changements climatiques (2010-2012), 91 % des décaissements ont été effectués par le biais des organisations multilatérales.[11] Bien que ce pourcentage ait été réduit en 2013-2015, encore 42 % des décaissements ont été effectués par le biais des organisations multilatérales. En ce qui concerne les seuls fonds dirigés pour l'adaptation aux changements climatiques pris en compte pour la période 2013-2015, 62 % sont passés par des organisations multilatérales.

Recommandations pour les prochaines étapes

En tenant compte de l'information ci-dessus, C4D recommande ce qui suit :

1. Miser sur l'adaptation aux changements climatiques

Le soutien accru du Canada aux efforts d'adaptation, particulièrement en Afrique subsaharienne, est une tendance encourageante. Mais on doit faire plus. Les accords internationaux successifs sur le climat, ainsi que les pays en développement et la société civile, ont longtemps insisté sur la nécessité d'un équilibre entre le financement pour l'adaptation et l'atténuation. Cet équilibre est particulièrement important pour les pays d'Afrique subsaharienne et les petits États insulaires en développement.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a déclaré que « Sans adaptation au changement du climat, il ne sera pas possible de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous et de venir à bout de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté. »[12] L'OCDE a estimé qu'en 2013-14, seulement 16 % des financements mondiaux pour le climat était allé aux efforts d'adaptation.[13] Afin d'atteindre les Objectifs de développement durable et réaliser les objectifs de l'Accord de Paris, il faudra faire beaucoup plus d'efforts pour l'adaptation aux changements climatiques, y compris les investissements financiers.

Les actions de lutte aux changements climatiques ne sont pas toujours pour l'adaptation ou pour l'atténuation. De nombreuses interventions peuvent à la fois participer à l'adaptation et à l'atténuation. Le financement du Canada pour le climat pourrait avoir un plus grand impact en investissant dans des projets qui réduisent les émissions et aident les collectivités à s'adapter aux impacts des changements climatiques.

Recommandation :

- Le Canada devrait fournir au moins 50 % de son financement pour l'adaptation aux changements climatiques, afin de répondre aux besoins identifiés des pays en développement. Une plus grande attention portée aux efforts d'adaptation permettra d'aborder plus adéquatement les questions de l'égalité des genres, qui sont au coeur de la Politique féministe d'aide internationale du Canada. Ceci est d'autant plus important que les femmes sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique et qu'elles peuvent être des agents de changement efficaces pour répondre aux impacts du changement climatique.[14]

Des initiatives ayant des avantages simultanés en matière d'adaptation et d'atténuation :

- Agriculture de conservation
- Agroécologie, pratiques et systèmes
- Agroforesterie
- Intégration d'espèces pérennes génératrices d'aliments et de revenus dans les paysages agricoles
- Pompes fonctionnant à l'énergie solaire pour l'irrigation des périmètres maraîchers villageois
- Système d'intensification du riz
- Technologies améliorées et durables pour les fours et les combustibles

2. S'engager à atteindre 1,8 milliards de dollars de financement publique pour la lutte contre les changements climatiques par an d'ici 2020

Les contributions du Canada en matière de financement pour la lutte aux changements climatiques entre 2013 et 2015 fournissent une mise en garde de ce qui peut - mais ne devrait pas - se produire entre les grands engagements internationaux. Après la période initiale correspondant au programme de financement accéléré (2010-2012), le financement du Canada pour le climat a diminué de 71 %. Seulement trois pays, parmi les principaux bailleurs de fonds - le Canada, les Pays-Bas et l'Espagne - ont très significativement réduit leur financement pour des projets portant principalement sur la lutte aux changements climatiques durant cette période intermédiaire.[15] Au cours de cette période cependant, les besoins des pays en développement en matière de soutien à l'adaptation et à l'atténuation sont toujours plus grands.

Bien que l'annonce faite, en 2015, par le Canada, d'un nouvel engagement pour financer la lutte aux changements climatiques sur cinq ans ait été bien accueillie, ce financement atteindra seulement 800 millions de dollars en 2020. Cela est loin d'être la « juste part » du Canada quant aux 100 milliards de dollars américains que les pays donateurs se sont engagés à mobiliser, chaque année d'ici 2020. Basée sur la part des donateurs bilatéraux de 37,3 milliards de dollars américains attendue d'ici 2020 pour le financement de la lutte contre les changements climatiques, et selon le 'Plan d'action vers les 100 milliards de dollars américains' préparé par les pays développés, la juste part du Canada (3,9%) devrait être 1,8 milliards de dollars américains (en utilisant le taux d'échange de 1,25$). Par conséquent, les 800 millions de dollars de fonds publics du Canada en 2020 ne représentent que la moitié de sa « juste part ». Le Canada pourrait jouer un rôle prépondérant en

améliorant la cohérence de son financement pour la lutte aux changements climatiques et en augmentant sa contribution totale.

Recommandations :

- Avant l'échéance de 2020, le Canada devrait élaborer et publier un plan clair pour parvenir à un financement publique annuel de 1,8 milliards de dollars consacrés à la lutte contre les changements climatiques, après 2020.
- Le financement pour la lutte contre les changements climatiques ne peut être considéré isolément de l'enveloppe totale de l'aide internationale, incluant l'APD du Canada. Ce n'est qu'à travers une enveloppe accrue que le Canada atteindra sa juste part du financement pour le climat, avec des budgets nouveaux et additionnels qui n'affectent pas les autres objectifs de l'APD.

3. Diminuer la dépendance à l'égard des banques multilatérales de développement

L'Accord de Paris a été ratifié par le Canada le 5 octobre 2016 et est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Il fournit un modèle pour le financement pour la lutte contre les changements climatiques :

« La fourniture de ressources financières accrues devrait viser à parvenir à un équilibre entre l'adaptation et l'atténuation, en tenant compte des stratégies impulsées par les pays et des priorités et besoins des pays en développement parties, notamment de ceux qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques et dont les capacités sont très insuffisantes comme les pays les moins avancés, et les petits États insulaires en développement, eu égard à la nécessité de prévoir des ressources d'origine publique et sous forme de dons pour l'adaptation. » Article 9.4

La stratégie du Canada qui dépend des banques multilatérales de développement (BMD) pour livrer son financement sur le climat sous forme de prêts, s'est révélée inefficace. L'évaluation indépendante a révélé que les fonds sont décaissés lentement, qu'ils ne sont pas octroyés aux pays les plus démunis, et qu'ils se concentrent presque exclusivement sur des initiatives d'atténuation. Il est alors permis de se demander si la stratégie canadienne utilisant les BMD comme canal de financement pour le climat permet de rejoindre les pays et les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables.

De plus, les prêts augmentent le fardeau de la dette des pays en développement et diminuent la valeur du soutien du Canada envers l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

Évaluation du financement du Canada pour la lutte contre les changements climatiques par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement

Au cours de la période correspondant au programme de financement accéléré (2010-2012), le Canada a lancé trois fonds spéciaux pour le climat dirigés envers le secteur privé, avec la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement et la « *International finance corporation* » (IFC) membre de la Banque mondiale. Ces fonds sont utilisés presque exclusivement sous forme de prêts pour des initiatives portant sur l'atténuation des changements climatiques.

L'analyse du décaissement de ces fonds révèle trois tendances inquiétantes :

- **Le décaissement est lent** : À la fin de 2015, seulement la moitié des fonds engagés (302,5 millions de dollars sur 609 millions de dollars engagés) avait été décaissée.
- **Les projets énergétiques dominent** : 98 % des fonds alloués à ce jour ont été octroyés à des projets du secteur de l'énergie.
- **Des appuis octroyés majoritairement à des pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure** : À ce jour, 57 % des prêts de ces trois fonds ont été versés à des partenaires du secteur privé dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, notamment le Chili, l'Uruguay et le Mexique. Trente pour cent ont été réalisés dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et seulement 8 % dans les pays les moins avancés.

Recommandations :

- Si des fonds multilatéraux sont utilisés, le financement pour le climat devrait passer par les BMD qui mettent l'accent sur l'adaptation - sous forme de subventions - et qui peuvent décaisser les fonds rapidement. Si possible, le Canada devrait s'efforcer de modifier les modalités de ses trois fonds de BMD consacrés aux changements climatiques, afin d'accorder une plus grande attention à l'adaptation et aux subventions.

- Diversifier les canaux de financement du Canada pour le climat, y compris en augmentant la proportion de ce financement livrée par les organisations de la société civile (OSC). Les OSC ont démontré qu'elles peuvent atteindre et impliquer les communautés vulnérables aux changements climatiques, comprendre les contextes locaux et travailler de manière participative pour une meilleure prise en compte des changements climatiques et pour renforcer la résilience des communautés.

4. Créer un outil de suivi du financement climatique interactif et convivial

Le Canada se classe généralement en tête des évaluations des OSC sur la transparence des donateurs, y compris le financement pour le climat.[16] La mise sur pied d'un site web interactif où les Canadiens pourraient connaître les fonds publics fournis pour la lutte aux changements climatiques et où les résultats seraient partagés, contribuerait grandement à accroître le soutien du public envers le financement pour le climat.

Recommandations :

- Créer un site web où l'information sur le financement du Canada pour la lutte aux changements climatiques serait régulièrement mise à jour et pourrait être facilement utilisée. Faire état des données sur le financement climatique en utilisant les domaines clés issus des accords internationaux (comme cela a été fait dans ce rapport). Les informations quant au moment où les fonds sont décaissés, le pays qui les reçoit, la façon dont ils sont dépensés, qu'il s'agisse d'un prêt ou d'une subvention et s'ils sont allés à l'adaptation ou l'atténuation aideront les Canadiens à mieux comprendre le financement climatique et son importance. Partager uniquement les annonces d'allocations est insuffisant.

- Veiller à ce que le financement climatique déclaré par le Canada reflète fidèlement la réalité des budgets réellement octroyés.[17] Les rapports doivent clairement indiquer le remboursement prévu et actuel des prêts au Canada.[18]

[1] "Climate Change and Development in Three Charts", *Center for Global Development,* 2015. (Changement climatique et développement en trois diagrammes) www.cgdev.org/blog/climate-change-and-development-three-charts

[2] Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

[3] Tandis que le Canada a contribué 1,2 milliard de dollars sous le financement accéléré, C4D a basé son analyse du financement de l'action climatique pour les années 2010 à 2012.

[4] Canada's Climate Finance Commitment, November 27, 2015. (Engagement du Canada à l'égard du financement de la lutte contre les changements climatiques) www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2015/11/27/engagement-du-canada-legard-du-financement-de-la-lutte-contre-les-changements

[5] Le rapport complet, *The Reality of Canada's International Climate Finance, 2010 to 2015: A Benchmarking Report* est disponible sur les sites suivants www.c4d.ca et www.aidwatchcanada.ca. Le rapport a été commandé par C4D, une coalition d'organisations canadiennes œuvrant en développement international et en environnement qui collaborent afin de partager des connaissances, de mener des actions concertées et de faire entendre leur voix au débat portant sur les actions du Canada dans la lutte contre les changements climatiques.

[6] Certaines constatations contenues dans le présent rapport diffèrent de celles qui ont été présentées dans le document d'orientation du C4D, publié en 2013, qui évaluait le programme de financement accéléré du Canada. Les données contenues dans ce rapport faisaient état de l'information disponible au moment de la publication. Ces données sont maintenant mises à jour, grâce aux nouvelles informations disponibles. Par exemple, le rapport précédent indiquait que le Canada avait fourni près de 1,2 milliard de dollars en financement pour la lutte contre les changements climatiques entre 2010-2012 (alors que la contribution réelle a été de 1,4 milliard de dollars), que 18 % de ces fonds avait été octroyé à l'adaptation (revu à 28 %) et que 74 % avait été fourni sous forme de prêts (revu à 60 %).

[7] Ces données représentent les montants ajustés ayant été accordés pour le financement total du climat. Lorsqu'il rend compte de son financement en matière de climat, le Canada utilise dans ses calculs 100 % des budgets des projets étiquetés « apport significatif »; des projets où la lutte contre le changement climatique fait partie des objectifs, sans toutefois en être l'objet principal. Il n'existe pas de standards pour réaliser ces calculs. D'autres bailleurs utilisent entre 20 % et 100 % du budget de ces projets dans leurs rapports financiers sur le climat. Dans l'analyse *The Reality of Canada's International Climate Finance, 2010 to 2015*, les budgets des projets qui ont un « apport significatif » sur le climat ont été ajustés à 30 % de leur budget total pour refléter plus fidèlement les sommes dépensées pour les initiatives de lutte contre les changements climatiques. Veuillez consulter les notes méthodologiques sur le site www.c4d.ca pour une explication plus détaillée des ajustements qui ont été réalisés.

[8] Jusqu'à présent, n'y a pas suffisamment de données pour évaluer dans quelle mesure les sources privées contribuent au financement du Canada pour le climat.

[9] Les 23 pays sont membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, qui incluent les pays finançant le plus l'aide internationale.

[10] Les 24 donateurs sont constitués des 23 pays membres du CAD de l'OCDE et des institutions européennes.

[11] Les organisations multilatérales financées par le Canada dans ce cas-ci incluent la Banque mondiale, le Programme de développement des Nations Unies, le Programme alimentaire mondial, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement, entre autres.

[12] « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture : Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire », Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2016, p. xi. www.fao.org/3/a-i6030f.pdf

[13] « Le financement climatique en 2013-2014 et l'objectif des 100 milliards de dollars », Rapport de l'OCDE établi en collaboration avec Climate Policy Initiative (CPI), 2015, p. 21. www.oecd-ilibrary.org/fr/finance-and-investment/le-financement-climatique-en-2013-2014-et-l-objectif-des-100-milliards-de-dollars_9789264249967-fr

[14] Voir "Women, Gender Equality and Climate Change", *UN WomenWatch*, www.un.org/womenwatch/feature/climate_change.

[15] Comme indiqué au Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), les projets ayant pour mention « but principal » réfèrent aux projets où la lutte contre les changements climatiques, qu'il s'agisse d'atténuation ou d'adaptation, est le but principal.

[16] Voir *Publish What You Fund: The Global Campaign for Aid Transparency,* (Publiez ce que vous financez : la campagne mondiale pour la transparence de l'aide) www.publishwhatyoufund.org.

[17] Par exemple, en 2014, le Vérificateur Général signalait que potentiellement plus de 615 millions de dollars des 1,2 milliards de dollars du Canada octroyés sous le programme du financement accéléré pourrait éventuellement être remboursés au Canada. Voir www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_cesd_201410_01_f_39848.html

[18] Un aperçu du rapport du Vérificateur Général du Canada en 2014. Voir www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_cesd_201410_01_f_39848.html

Ahmed Abukari travaillant dans un champ de Kpachelo, dans le district de Savelugu Nanton, dans la Région Nord, au Ghana. Il a écouté une émission radiophonique sur la résilience climatique diffusée par la station de radio locale Might FM. Cette émission portait sur des stratégies visant à avoir de meilleures cultures de maïs face au changement climatique. L'émission était le produit d'une collaboration entre Radios Rurales Internationales et la Société canadienne pour nourrir les enfants. (Jesse Winter, pour Radios Rurales Internationales)

La Coalition canadienne sur le climat et le développement (C4D) est une coalition d'organisations œuvrant en développement international et en environnement qui collaborent afin de partager des connaissances et de mener des actions concertées afin de lutter contre les changements climatiques.

Canadian Coalition on Climate Change & Development

c4d.ca

PHOTO SUR COUVERTURE AVANT : Grâce à son système de récupération d'eau, Doña Sebastiana Montan a pu transformer sa parcelle rocailleuse, située à 3,800 mètres d'altitude sur le flanc des montagnes à Panacachi (en Bolivie), en une ferme en terrasses, regorgeant de légumes qui nourrissent maintenant sa famille et sa communauté. (Kathleen Clark, USC Canada)